

Procès-verbal du Conseil d'école du 7 février 2013 Année scolaire 2012 – 2013
R.P.I. de Fresnay L'Evêque – Rouvray Saint Denis

Equipe enseignante

Mme Bertholom, Mme Renac, Mme Cornu, Mme Desroziers, Mme Delaunay, Mme Leroy, Mme Besle, M Bernardin
Mme Barrault.

Elus municipaux

M. Doret, Président du syndicat scolaire
M. Guerton, Maire de Trancrainville
M. Germain, Maire de Rouvray Saint Denis
Mme Chapart, représentante de Neuvy en Beauce
M. Besnard, Maire de Fresnay l'Evêque

Représentants des parents d'élèves

Valérie FELTEN ; Céline PERCHE ; Nicolas DORET ; Marielle CIRET ; Anne CIRET ; Sonia CHIREIX ;
Angélique RICHSHOFFER
David Piron-Simon représentant de Chartres 2

Personnes excusées : Sophie MENARD

Ordre du jour

- Rythmes scolaires
- Questions des parents

1) Rythmes scolaires :

Le décret n° 2013-77 prévoit :

- 1) un retour à un temps de travail de 4,5 jours par semaine,
- 2) les enseignants resteront 24 heures devant les enfants.
- 3) une pause méridienne d'au moins 1 H 30,
- 4) une durée de travail quotidienne ne pouvant être supérieure à 5 H 30,
- 5) une durée de travail du mercredi ne pouvant être supérieure à 3 H 30,

Données supplémentaires prévues hors décret

- 1) la demi-journée supplémentaire est placée le mercredi en Eure et Loir.
- 2) pas de départ des enfants avant 16 heures 30 (courrier du Premier Ministre et du Ministre de l'Education Nationale).

Après réflexion, il est envisagé sur le secteur scolaire de Janville Toury :

- 1) une durée de travail quotidienne de 5 H 15,
- 2) une durée de travail du mercredi de 3 H 00,
- 3) une pause méridienne de 1 H 30,
- 4) un départ des cars à 16 H 30
- 5) une prise en charge des enfants par la communauté de communes dès la fin des cours (animateurs des PEEP 28, personnels compétents et qualifiés, accompagnés par du personnel de la communauté de communes...) dans le cadre de projet pédagogique élaboré en concertation avec l'équipe éducative.
- 6) pas de cantine le mercredi, les cars partant dès la fin de la classe.

Avantage de la mise en place en 2014 :

Il semble qu'un report à la rentrée 2014 soit souhaitable pour notre secteur en raison des éléments suivants :

- * Organisation de la concertation avec les enseignants et les différents personnels de la communauté de communes (ATSEM, agent d'entretien, chauffeurs de cars...).
- * Modification des contrats PEEP dans le respect de la réglementation.

- * Difficultés de trouver rapidement du personnel important et pour un petit nombre d'heures quotidien.
- * Les installations en cours (cantine, accueil de loisirs) devraient être terminées à Baudreville, Toury, Janville et Rouvray Saint-Denis.

Le conseil d'école donne acte de son choix de mettre en place le projet pour la rentrée 2014.

3) Questions des parents :

1) Pourrions-nous avoir un compte rendu complet du dernier Conseil d'école ? (Il manquait les problèmes relatifs aux sorties scolaires en car, ceux concernant la sécurité des enfants en présence d'artisans à l'école de Fresnay...)

Rectificatif du compte-rendu du conseil d'école du mois de novembre : Sur les sorties scolaires, une délibération prévoit que ne seront pas prises en charge les sorties scolaires de fin d'année au-delà de 100 km. Il n'y aura donc pas de prise en charge de transports scolaires pour les sorties de plus de 100 km. Il est prévu aussi une sortie pédagogique dans un rayon de 60 km maximum à raison d'une fois par an et par classe.

Les enseignants demandent à ce que les travaux non urgents soient effectués en dehors du temps scolaire pour la sécurité des enfants.

M. DORET indique qu'un projet de sortie de fin d'année peut être déposé et qu'il sera étudié par la Communauté de Communes.

2/ A quelle heure les enfants du car de Mme LUTHON arrivent-ils à l'école de Fresnay le matin ? Cela a-t-il des conséquences sur le travail des maîtresses ? Les cars arrivent à Fresnay l'un après l'autre ce qui permet de déposer les enfants juste avant l'accueil dans les classes. Les enseignants de Fresnay nous indiquent que cela ne gêne en rien leur travail.

A cette occasion, il est rappelé aux parents d'élèves de ne pas se garer le matin sur les emplacements des cars et que les parents doivent venir rechercher leur(s) enfant(s) au car à l'heure.

3/ Nous avons constaté sur le site du SIS28 que la question du financement des sorties scolaires pour les 100 premiers km n'a pas été évoquée. Qu'en est-il ? Cf question n°1. M. DORET doit faire parvenir aux parents d'élèves le document de la Communauté de Communes sur les sorties scolaires.

4/ Pourrions-nous être au courant des travaux qui vont être faits dans les écoles ? Il est présenté un plan des travaux envisagés à ROUVRAY. Toutes les informations sont disponibles sur le site SIS28.net

5/ Est-il possible de mettre un mot dans les cahiers des enfants pour récupérer des lots en vue de la fête de l'école ? Oui, mais il faut définir une date pour cette fête.

6/ Souhaitez-vous participer à la fête de printemps ? Oui, mais il faut de même définir une date.

7/ Serait-il possible de prévoir un "barbecue" à la fête de fin d'année ?

Il faut voir ce qu'il peut être fait cette année, l'école devenant de plus en plus importante. Les enseignants doivent voir ensemble la formule la mieux adaptée en lien avec les représentants des parents d'élèves.

8/ Notre courrier à la Commune concernant la cantine a-t'il été traité ? M. Besnard dit que ce courrier sera évoqué au prochain conseil municipal.

9/ Vu les effectifs importants des classes de Mesdames DESROZIERS et CORNU, serait-il possible d'avoir une ATSEM supplémentaire ?

Non. Il y a deux ATSEM pour trois classes quelque soit le nombre d'enfants dans les classes.